

Demande d'arrêté

POUR DÉMÉNAGEMENT

Hôtel de Ville
20 place des Anciens Combattants
19300 ÉGLETONS
- Service **TECHNIQUE MUNICIPAL** -
☎ **05 55 93 96 96**
services-techniques@mairie-egletons.fr



Pour obtenir les autorisations, un délai de **2 semaines** est nécessaire à compter de la réception de cette demande dûment remplie.
Cette demande ne pourra être instruite que si tous les renseignements demandés sont correctement fournis.

DEMANDEUR

NOM-PRÉNOM :

Dénomination :

Représenté par :

Adresse :

NOM-PRÉNOM :

NOM-PRÉNOM :

courriel :

Téléphone :



LOCALISATION

DATE :

Adresse :

.....

ENGAGEMENT

Les autorisations d'occupation temporaire du domaine public sont de nature précaire et révocables.

Fait à : Le :

NOM-PRÉNOM :

Signature :